

# Carnet de notes



*Journées syndicales en...*

# Nouvelle Calédonie

*Vendredi 13 avril 2018*



Du 4 au 10 avril 2018, une délégation de l'UNSA Police, composée de Bruno Cossin, délégué national Province et Outre-mer et Marc Hocquard, délégué national Paritarisme, s'est rendue en Nouvelle-Calédonie, pour un état des lieux de la police sur ce territoire ultramarin.

Durant ce séjour, la délégation, accompagnée d'Eric Berger, délégué territorial UNSA Police et de son bureau, a effectué la visite des différents services de police. Elle a également rencontré Monsieur Thierry Lataste, Haut-commissaire, Madame Sonia Lagarde, maire de Nouméa ainsi que Messieurs les membres du Sénat coutumier. Des audiences ont été prises avec les directeurs des services de police (Formation, SGAP de Nouméa, PAF et Sécurité publique).

Cette visite à Nouméa et la rencontre avec les collègues ont permis de se rendre compte, au plus près du terrain, des difficultés rencontrées par les policiers calédoniens et également de porter les revendications de l'UNSA Police concernant la Nouvelle-Calédonie.

Voici notre carnet de notes...

*UNSA Police, autonome & apolitique*

Les points abordés :

### Les effectifs

Lors de son audience avec Messieurs Thierry Lataste, Haut-commissaire et Alain Martinez, directeur de la Sécurité publique de Nouméa, la délégation a demandé à ce que les effectifs de la Sécurité publique soient renforcés avec entre autre une augmentation des effectifs de la CDI (une vingtaine de personnes). En effet, la violence rencontrée sur l'île, en perpétuelle augmentation, nécessite l'apport d'une force aguerrie et entraînée au maintien de l'ordre.



*Monsieur Lataste nous a indiqué être favorable à cette création et nous assure qu'il portera cette demande à Paris. Il nous indique également qu'un renfort avait été fait l'année dernière, mais qu'il avait servi à la mise en place de la vacation forte pour le service général.*

La délégation avec  
Monsieur le DSP



**L'UNSA Police se réjouit que l'apport d'effectif supplémentaire ait permis la mise en place de la vacation forte et continue à demander un nouveau renfort pour la création d'une véritable CDI à Nouméa.**

### La formation

Durant les audiences avec Monsieur le directeur adjoint à la formation et avec Monsieur Thierry Lataste, la délégation a abordé le blocage des collègues originaires de Calédonie et affecté sur la métropole. A ce jour, seuls 10 collègues sur 72 sont statutaires pour pouvoir prétendre à un retour en Nouvelle-Calédonie. L'organisation d'un concours déconcentré, déjà évoqué par le passé, pourrait être une piste à étudier.



*Pour M. le directeur adjoint à la formation, l'organisation d'un concours déconcentré pourrait s'envisager. Monsieur Lataste n'est pas opposé à ce projet, mais soulève le fait qu'un séjour en métropole permet aux jeunes calédoniens de s'aguerrir au métier de policier.*

Avec Monsieur le  
Haut-commissaire



**Pour l'UNSA Police, les difficultés rencontrées à Nouméa et la violence en constante augmentation nécessitent une arrivée d'effectifs supplémentaires. De plus, le peu de policiers statutaires au retour en Nouvelle-Calédonie met en évidence les limites du blocage à la première affectation. L'UNSA Police revendique la fin du blocage statutaire de 8 ans.**

# UNSA Police, autonome & apolitique



## Les stages



Avec Monsieur le directeur adjoint à la formation



Nous avons demandé à ce que les collègues qui souhaitent suivre une formation spécifique en métropole (tel que cybercriminalité, ...) puisse le faire. Il est en effet anormal que, comme souvent pour les ultramarins, l'éloignement soit un obstacle à la formation.

*Monsieur le directeur adjoint à la Formation nous a indiqué être favorable, mais que cependant des raisons budgétaires ne le permettent pas. Pour exemple, une formation en métropole coûte à la DRF environ 2800 € par fonctionnaire.*

**Pour l'UNSA Police, la somme avancée ne peut en aucun cas être un motif et un frein à la formation de nos collègues calédoniens. Il n'est pas acceptable que les formations spécifiques, permettant d'accroître la spécialisation des policiers ultramarins, ne soient pas accessibles, les empêchant de postuler à certains postes profilés.**

## Police aux frontières



Avec Monsieur le DDPAF



Bien que non confrontée à une immigration clandestine de masse, la marine nationale intercepte ponctuellement des pêcheurs clandestins vietnamiens dans nos eaux territoriales, ce qui met en difficulté les services de la PAF lors des opérations de reconduite à la frontière.

Si les effectifs sont à un niveau suffisant par rapport au fonctionnement actuel du service, une augmentation de ces interceptions et des missions de reconduite devra conduire à un renforcement de la PAF Nouméa.

**École de Police** : Une nouvelle école de police va être construite, d'ici 2021, sur le site de la gendarmerie, pour un coût prévisionnel de 2,9 millions d'euros.

**Pour l'UNSA Police, ce projet va dans le bon sens. Il va enfin permettre d'avoir des conditions de formation et d'entraînement convenables. Une salle de sport plus grande et plus adaptée, va permettre l'apprentissage des GTPI dans de meilleures conditions.**

# UNSA Police, autonome & apolitique

## Mairie de Nouméa

La rencontre avec madame la maire de Nouméa s'est faite dans la plus grande cordialité. Nous avons pu relever des points de vue communs et portés les mêmes analyses sur l'augmentation de la délinquance et des agressions de plus en plus violentes. Cependant son point de vue sur le cycle de travail ne peut être entendue et acceptée.



Avec Madame le Maire de Nouméa

L'UNSA Police restera totalement opposé au changement du cycle de travail actuel, les forces mobiles de la gendarmerie pouvant palier aux besoins du week-end.

**« La délégation UNSA Police a rencontré lors de ses différentes audiences, des interlocuteurs à l'écoute de ses légitimes revendications. Pour l'UNSA Police, ces revendications doivent aboutir dans des délais rapides. Le bureau national UNSA Police suivra de très près l'évolution des sujets abordés. »**

La délégation UNSA Police



Avec le Sénat coutumier

# UNSA Police, autonome & apolitique